

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

OBJECTIF DE FORMATION

Formation initiale : diplôme ou titre professionnel

TYPE DE CONTRAT

CDI ou CDD selon la durée du cycle de formation

PUBLIC CONCERNÉ

De 16 à 29 ans révolus

FORMATION

La présence dans l'entreprise représente jusqu'à 75% de la durée du contrat

RÉMUNÉRATION

En fonction de l'âge et de l'année d'étude :

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
de 18 à 20 ans	43% du SMIC 668€*	51% du SMIC 793€*
de 21 à 25 ans	53% du SMIC 824€*	61% du SMIC 948€*
plus de 26 ans	100% du SMIC 1 555*	

*Salaires calculés sur base du SMIC au 1^{er} janvier 2021

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Formation continue : certification, diplôme, titre professionnel

CDI ou CDD (minimum de 6 à 12 mois)

De 16 à 25 ans révolus, sauf pour demandeurs d'emplois

La présence dans l'entreprise représente de 75 à 85% de la durée totale du contrat

En fonction de l'âge et du niveau d'étude :

	Niveau inférieur au Bac Pro	Niveau supérieur ou égal au Bac Pro
moins de 21 ans	55% du SMIC 855€*	65% du SMIC 1 010€*
de 21 à 25 ans	70% du SMIC 1 088€*	80% du SMIC 1 244€*
plus de 26 ans	100% du SMIC 1 555*	

*Salaires calculés sur base du SMIC au 1^{er} janvier 2021



De nombreuses aides financières sont possibles :

- Une **aide exceptionnelle allant jusqu'à 8 000 €**, accessible pour tous les contrats signés avant le 31 décembre 2021
- L'aide Agefiph pour travailleurs handicapés
- Des avantages fiscaux spécifiques à chacun des deux contrats
- Une exonération de cotisations et contributions sociales